

# **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023 A 20 HEURES**

Session ordinaire

Date convocation : 17/11/2023

**PRESENTS** : Jean-Pierre BOUTTER, Claude GIROD, Christophe BUGUET, Jacques CACHOT, Guy MULLOT, Emilie FERRAND, Anthony BOISSON, Alain LABET, Juliette CANQUE, Richard CANQUE, Isabelle HOUTART

**SECRETARE DE SEANCE** : Jacques CACHOT

## **- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/2023**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21/09/2023.

### **- ECHANGE DE TERRAINS :**

Suite à la demande d'échange de terrains situés Chemin du Puits par la SCI LABET en vue de la construction d'un bâtiment viticole,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 10 voix (M Alain LABET, concerné par cette demande, se retire et ne prend pas part au vote), accepte cet échange de terrains. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la SCI LABET.

### **- TRAVAUX DE REFECTION DU CHEMIN DE FRENE :**

**CONSIDERANT** que suite à l'affaissement d'une partie du Chemin de Frêne, il est nécessaire d'effectuer des travaux de rénovation avec la mise en place d'un enrochement sur environ 20 mètres,

**CONSIDERANT** que ce chemin dessert des exploitations agricoles et forestières,

**CONSIDERANT** que pour une question de sécurité ce chemin d'exploitation est actuellement fermé à la circulation,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré avec 10 voix pour et 1 abstention :**

- **DECIDE** d'effectuer ces travaux d'enrochement et de rénovation pour un montant total de 27 560 € HT,
  
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel, à savoir :  
Montant total HT des travaux : 27 560 €  
Subvention sollicitée au titre de la DETR : 8 268 €  
Subvention sollicitée auprès du Département : 2 756 €  
Subvention sollicitée auprès de la CCPJ : 5 512 €

### **- PELOUSES SECHES : DEMANDE DE SUBVENTION POUR POSE DE PANNEAUX :**

Cette décision est reportée à un prochain Conseil Municipal.

- ACHAT DE PARCELLES DE BOIS :

Cette décision est reportée à un prochain Conseil Municipal.

- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- VC 1 Les Chailles : les travaux sont prévus début 2024.
- Travaux à prévoir sur une conduite d'eau de la Doye, rue de Combe Rive.
- A l'étude : un point d'eau à installer aux Epinoux sur un terrain communal pour le public.
- Réparation faite sur le réseau d'eaux pluviales rue de la Doye pour un montant de 1 731.60 € TTC.
- Travaux de voirie terminés pour 2023. Merci aux entreprises qui ont répondu à nos attentes malgré des imprévus et un planning bousculé.
- ONF : débroussaillage des parcelles plantées en Douglas et Mélèzes avec un taux de reprise de plus de 80%. Montant des travaux : 2 022.44 € HT. La même opération de nettoyage sera reconduite l'année prochaine pour un montant de 1 950 € HT.  
Une vente de bois façonnés en bord de route sera organisée prochainement par l'ONF.  
La campagne d'affouage 2023-2024 est lancée sur la parcelle n°16. L'exploitation est fixée jusqu'au 15 avril 2024, l'enlèvement au 30 septembre 2024.
- Concernant les arbres malades et dangereux pour le public, une réunion sera programmée avec le concours de l'ONF, du Département et des communes de Vercia et Rotalier, dans l'objectif d'abattre les arbres menaçant de chuter.
- Fibre : travaux en cours, pas d'information ni du Département ni de l'entreprise.
- Eclairage public LED : fin des travaux à La Combe et aux Epinoux.
- Demande d'installation d'un banc en haut de la Channée (point de vue assuré).
- Chats « libres » : la campagne de stérilisation débutera cette fin d'année avec le concours de la SPA et la clinique vétérinaire des Sauniers de Lons-le-Saunier. Vous serez informés en temps voulu.
- Travaux de débroussaillage 2023 par l'entreprise Paget : 10 800 €.
- Changement du groupe VMC dans l'appartement communal par l'entreprise SB Sanitaire pour un montant de 340.21 € TTC.
- Les élus ont pris connaissance des différents comptes rendus des commissions.
- Le Maire donne lecture du courrier d'un administré concernant différents points d'interrogation : taxe foncière, assainissement, enfouissement de réseaux. Une réponse lui a été adressée.
- Un jeune scolaire nous a adressé des remerciements pour la participation financière de la commune de Rotalier concernant un séjour d'une semaine à Bellecin.

Le Maire,  
Jean-Pierre BOUTTER

  


Le Secrétaire,  
Jacques CACHOT

